

# Lauréate l'association Loiret Nature Environnement (Loiret)

## « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages »

Depuis 2006, l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages » menée par plusieurs associations dans le Loiret (Loiret Nature Environnement, Fredon, Jardiniers de France) montre qu'il existe d'autres solutions alternatives au désherbage chimique pour entretenir voiries et espaces verts. Quinze communes\* participent à cette opération et sont signataires de la charte. Sensibiliser les différents publics concernés à leur utilisation est un axe essentiel de cette opération.

Loiret Nature Environnement, avec l'appui de Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon Centre), a lancé l'opération « Objectif zéro pesticide » en 2006. En commençant par l'agglomération orléanaise, dont onze des vingt-deux communes ont déjà engagé la démarche et signé la charte d'engagement qui précise le processus à suivre pour l'utilisation de technique alternative au désherbage chimique. La situation des communes vis-à-vis de l'emploi des phytos étant très variable, d'une commune à l'autre, la démarche d'incitation puis d'accompagnement est adaptée à chaque cas. La première intervention consiste, lorsque c'est nécessaire, à aider les communes à se mettre en conformité avec la réglementation quant à leurs locaux de stockage de produits ou à la protection des personnels. Dans

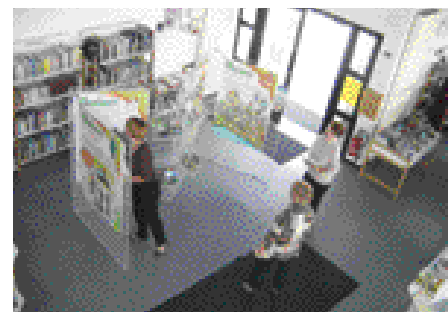
ce cadre, les techniciens sont formés aux bonnes pratiques. C'est un préalable, avant d'utiliser des techniques alternatives de désherbage. En fonction du terrain et de la sensibilité des agents à la problématique, c'est souvent par un quartier « test » que tout commence. Différents types de matériels sont testés, les communes sont aidées à évaluer leurs besoins et les investissements requis.

### Les actions de communication

Outre cet accompagnement technique, les communes sont aidées dans leur communication. Les actions développées dans ce programme visent à sensibiliser les acteurs (collectivités, enseignements, jardiniers, grand public...) à la problématique des risques liés à l'utilisation des produits phyto-

sanitaires. Les actions de communication et de sensibilisation s'appuient sur les actions pilotes : journées d'information et de démonstration de matériels de désherbage alternatif, éditions de guides techniques des pratiques phytosanitaires.

Ainsi Loiret Nature Environnement met-elle à leur disposition deux expositions (« Zéro pesticide dans nos villes et villages » et « Mauvaises herbes, on vous aime »), des plaquettes d'information et des intervenants spécialisés. Un soutien financier est également apporté : 70 % des coûts du programme sont pris en charge par les financeurs de l'opération (dont le Conseil



(\*) Les quinze communes signataires de la charte « objectif zéro pesticide » dans le Loiret :

Communauté de communes de l'agglomération d'Orléans (11 communes) : Boigny-sur-Bionne, Combleux, Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Mardié, Olivet, Orléans, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Semoy.

• « Communes » hors Communauté de communes de l'agglomération (4 communes) : Bucy-Saint-Liphard, Chilleurs-aux-Bois, Jargeau, Ouzouer-sur-Loire.

régional et l'agence de l'eau). La démarche va bien sûr se poursuivre afin de convaincre un maximum de communes. En 2009, les actions portent sur une autre cible : les particuliers. Une exposition, « Les alliés du jardinier », est disponible auprès des communes adhérentes de l'opération ; elle est accompagnée d'un guide.

Après avoir abordé au travers de deux expositions l'utilisation des phytos pour l'entretien des espaces publics, précise Sandrine Poirier, coordinatrice de l'opération « Objectif zéro pesticide » à l'association Loiret Nature Environnement, il nous a semblé intéressant de présenter en 2009 l'utilisation des pesticides par les jardiniers amateurs qui entretiennent moins de 2 % des surfaces cultivées, mais utilisent près de 5 % des pesticides épanchés sur le territoire. Cette exposition composée de 16 panneaux montre que les pesticides, même utilisés en faibles quantités dans le jardin, constituent une source non négligeable de pollution. Il s'agit de montrer également que la diversité de la faune présente dans le jardin est un "allié" pour le jardinier, et peut l'aider à obtenir des fruits et des légumes de bonne qualité exempts de pesticides. »

## Point de vue



**Didier Papet,**  
président  
de Loiret Nature  
Environnement

### « Une concertation menée avec l'ensemble des acteurs concernés »

« Le Trophée de l'eau décerné à Loiret Nature Environnement pour le bon déroulement de l'opération "Objectif zéro pesticide" dans le Loiret met en valeur la dynamique que ce programme a permis de lancer pour sensibiliser les communes et les particuliers au "trop de pesticides". Il s'agit d'attirer leur attention sur les solutions alternatives au désherbage chimique et de changer leur regard sur la présence des adventices dans les espaces publics.

D'ailleurs la démarche développée dans ce programme a semblé exemplaire à la Fédération Nature Centre, qui souhaite l'étendre au travers de son réseau associatif aux cinq autres départements de la région Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher). Ce projet vient d'obtenir la labellisation régionale "ÉcoPôle". Il ne faut pas oublier qu'un des enjeux majeurs pour parvenir au bon état des eaux à l'horizon 2015 est la lutte contre les pollutions diffuses de toutes origines dont les phytosanitaires ont une part importante. »

## Entretien



### À Boigny-sur-Bionne (Loiret), l'une des quinze communes de la Communauté d'agglomération adhérentes à la charte « Objectif zéro pesticide »

#### « Pour faire adhérer, il faut expliquer »

Pour gagner le pari du « Zéro pesticide », la commune de Boigny-sur Bionne, avec l'aide de la Fredon pour la partie technique de la démarche et de Loiret Nature Environnement pour la partie communication, a engagé depuis octobre 2006, date de la signature de son engagement dans l'opération « Objectif zéro pesticide », de nombreuses actions de communication et de sensibilisation vers ses administrés.

« Le bulletin municipal se fait largement l'écho de la démarche et de ses motivations, de même que la presse locale, explique Bernadette Priami, adjointe au maire, chargée de l'environnement. Une exposition sur la végétation spontanée a été proposée aux habitants en 2008, ainsi que des sorties pédagogiques autour des herbes sauvages pour leur expliquer l'intérêt de conserver les herbes. Les enfants sont également sensibilisés à cette démarche

au travers de travaux pratiques qui leur apprennent l'existence d'auxiliaires naturels, qui peuvent remplacer l'usage de pesticides dans les jardins, telles que les coccinelles. La réussite des actions de communication que nous menons est un travail d'équipe, en effet un élu seul ne peut convaincre. À Boigny, désormais les élus et les services techniques sont convaincus de la démarche, et peuvent argumenter auprès des administrés de la validité de notre démarche. L'engagement de la commune de Boigny, dans l'opération "zéro pesticide" est en cohérence avec d'autres démarches environnementales, par exemple celle de limiter l'évacuation des eaux pluviales de voirie vers la rivière en créant des bassins de rétention et en n'imperméabilisant pas systématiquement les trottoirs de la commune... »

M. Jean-Michel Barbier, responsable des services Espaces verts de la commune, n'a pas attendu le démarrage de cette opération pour sensibiliser son équipe : « Lorsque le personnel n'est pas convaincu, il est difficile de mener une telle opération, notre équipe a peu à peu intégré sur le terrain le réflexe "zéro pesticide" bien avant la signature de la charte en 2006. Je pense en particulier aux techniques de paillage ou à l'usage de la binette qui ne prend pas plus de temps que le passage de la tonne à pesticide. Aujourd'hui, nous n'utilisons plus de pesticide sur le territoire de la commune. Notre démarche est bien comprise par les administrés qui désormais sont bien informés pour mettre eux-mêmes en pratique dans leur jardin la démarche "zéro pesticide". »

#### Les actions de communication de l'opération « Objectif zéro pesticide » 2006-2008.

- Exposition « Mauvaises herbes, on vous aime ! » et « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », 42 semaines cumulées d'exposition ;
- Brochure « Pesticides, une atteinte grave à la santé et à l'environnement », 4 500 brochures distribuées aux communes,
- 41 animations scolaires abordant le thème des pesticides ;
- 300 animations grand public : animations des expositions, conférences sur les pesticides, circuit des herbes folles, participations diverses à la vie locale ;
- Article proposé pour paraître dans le bulletin municipal des communes adhérentes à l'opération « Objectif zéro pesticide ».